

• Actu	3
• Le bois	9
• Un menuisier qui recycle	30
• Une autre façon de fabriquer des meubles	33
• Deux chaises pour un grainetier	40
• Le choix du travail à la main	44
• Les outils à main	52
• Produits de finition écologiques, naturels ou bio : comment s'y retrouver ?	59
• Comment gérer mes déchets d'atelier ?	71
• L'outillage choix, entretien, réparation	80
• Actu	91
• Adresses utiles	95



Des finitions éco-responsables pour vos meubles « faits main »

Pour protéger nos réalisations, une solution éco-responsable est tout à fait envisageable. De nombreuses sociétés ont en effet pris le pari de travailler sur des formules spécifiques afin de créer des protections et couleurs plus respectueuses de l'environnement, et aussi plus respirables au quotidien pour les utilisateurs.



Nous avons contacté l'association de la chimie du végétal (ACDV) qui a pour mission de soutenir et d'accélérer le développement de la chimie « biosourcée », c'est-à-dire où l'on remplace les ressources issues d'énergies fossiles par d'autres issues de la biomasse végétale (bois, plantes, algues...). La déléguée générale, Marianne Flamary, explique que de nombreux fabricants ont déjà choisi, dans les formules de leurs produits, de remplacer les substances d'origine pétrolière par d'autres d'origines végétales. Ce tournant a en effet été amorcé il y a une quinzaine d'années. Depuis, de nombreux progrès ont été accomplis, les produits sont de plus en plus performants et innovants. Voici trois exemples de nouveaux produits qui s'inscrivent dans cette démarche.

légue générale, Marianne Flamary, explique que de nombreux fabricants ont déjà choisi, dans les formules de leurs produits, de remplacer les substances d'origine pétrolière par d'autres d'origines végétales. Ce tournant a en effet été amorcé il y a une quinzaine d'années. Depuis, de nombreux progrès ont été accomplis, les produits sont de plus en plus performants et innovants. Voici trois exemples de nouveaux produits qui s'inscrivent dans cette démarche.

ALGO : NOUVELLE TEINTE DE PEINTURES A BASE D'ALGUES

Saviez-vous qu'il existe des peintures à base d'algues ? C'est même la spécialité de la marque Algo, basée à Rennes. En fin d'année 2020, elle a commercialisé une toute nouvelle couleur pour application intérieure. La marque l'a appelée « Brunch du week-end », car il s'agit d'un orange chaleureux, symbolisant à la fois l'optimisme et le dynamisme. Disponible dans deux aspects (mat et satin), elle est notamment commercialisée via le site Internet de la marque, en testeur de 50 ml, et en pots de 0,5 l, 2 l ou 5 l.

Cette nouvelle teinte vient agrandir une gamme qui comporte déjà 130 réfé-

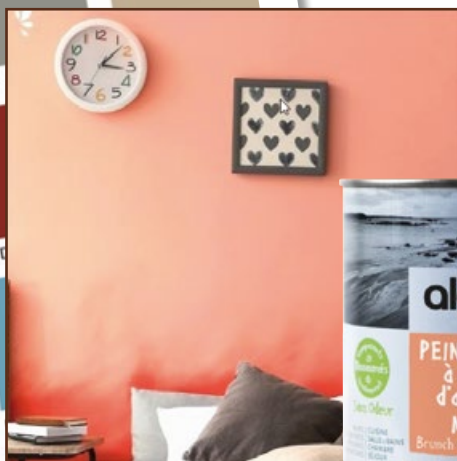
rences. L'idée d'utiliser les algues dans la formulation d'une peinture s'est concrétisée il y a plus de douze ans, après le constat que celles-ci étaient utilisées en cosmétique et dans l'alimentaire. L'algue apporte à la peinture de l'onctuosité et des facilités d'application. Elle augmente le pouvoir couvrant, jusqu'à deux fois supérieur à celui d'une peinture classique, ainsi que la résistance au vieillissement. Lionel Bouillon, président d'Algo, explique que ce produit est unique sur le marché : aucune autre marque de peinture n'a, à l'heure actuelle, intégré cet ingrédient dans sa formulation.

Le point intéressant, surtout dans le cadre de ce hors-série, c'est que l'entreprise souhaite proposer des produits sans émissions nocives. En outre, les peintures traditionnelles en phase aqueuse contiennent jusqu'à 65 % de substances d'origine pétrolière. La gamme Algo est quant à elle fabriquée avec près de 98 % de substances biosourcées.

Et ce n'est qu'une partie des valeurs que souhaite mettre en place la marque pour préserver l'environnement. Elle privilégie également des circuits courts, avec l'utilisation d'une matière première locale et renouvelable : les algues employées sont prélevées sur le littoral breton. L'empreinte carbone de ces produits est réduite, non seulement grâce à cet approvisionnement local, mais aussi grâce à la valorisation de ce que les industriels appellent un « co-produit » (c'est-à-dire un déchet !).

L'EFFET PAPILLON DE LA NOUVELLE MARQUE HEKKO

Vous connaissez peut-être l'effet papillon. C'est une théorie selon laquelle un battement d'ailes de papillon au Brésil peut provoquer une tempête au Texas. Ou, dit autrement, que de petites actions peuvent avoir un grand pouvoir.



© Hekko

Vous avez sûrement déjà remarqué ces logos apposés sur vos emballages ou autres produits du commerce. Ce sont toutes les deux des ONG (organisations non gouvernementale) à but non lucratif. Leurs chartes sont élaborées par leurs membres et sont en constante évolution, en fonction du contexte environnemental, social et économique de chaque pays. Des organismes indépendants délivrent des certificats **FSC** et **PEFC**. Afin de garantir une traçabilité à l'utilisateur final, l'intégralité de la chaîne de production et d'approvisionnement est certifiée. C'est ainsi que ces logos apparaissent lors de vos achats.

- **FSC 100%** : 100 % de fibres provenant de forêts certifiées FSC.
- **FSC Recyclé** : 100 % des fibres sont recyclées, dont au moins 70% issues de produits en fin de vie.
- **FSC Mixte** : 30% des fibres peut provenir de forêts non certifiées, mais tout de même « contrôlées » par l'ONG.

Il est donc important de bien vérifier cette information avant l'achat.



Le label FSC

FSC, *Forest Stewardship Council* (littéralement « Conseil de Soutien de la forêt ») a été créé en 1994 par des organisations écologistes et humanitaires telles que Greenpeace et WWF, ainsi que différents acteurs de l'exploitation et la transformation du bois. Leurs missions sont définies

sur trois axes : une gestion forestière écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable.



Le label PEFC

PEFC, *Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes* (littéralement « Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières »)

fournit également un label prenant en compte la gestion environnementale, sociale et économique de la forêt.



Trois possibilités de certification existent, mentionnées sous le logo de la façon suivante :



Il a été créé en 1999, et se dit plus près des acteurs locaux, dans la mesure où chaque pays membre développe ses propres règles de gestion forestière, d'accès à la certification et de fonctionnement, en conformité avec les exigences définies par PEFC International. Ce label est cependant critiqué par différentes associations écologistes comme WWF, les Amis de la Terre et Greenpeace. Ils dénoncent le manque de contrôle des entreprises certifiées.